

**Réforme territoriale ?  
«Pour en finir vraiment  
avec le millefeuille territorial»  
Arcueil - Mercredi 13 mai 2015**

# Etapes de la loi NOTRe

**Juin 2014** : Annonce de François Hollande d' une réforme territoriale reposant sur 4 objectifs :

- réduire de moitié le nombre de régions dans l' hexagone,
- introduire une nouvelle carte intercommunale,
- supprimer la clause de compétence générale,
- débatte de l' avenir des conseils départementaux

# Etapes de la loi NOTRe

**18/06/2014** : Dépôt du texte au Sénat

**Du 21/05/2014 au 5/11/2014** : Désignation des rapporteurs

**Du 6/11/2014 au 4/12/2014** : Auditions

**10/12/2014** : Examen en commission des lois/refus d'engager la procédure accélérée voulue par le gouvernement (**5/12/2014**)

**Du 16/12/2014 au 27/01/2015** : Première lecture au Sénat. 225 amendements adoptés

**Du 17/02/2015 au 10/03/2015** : Première lecture à l'Assemblée Nationale. Texte adopté avec modifications.

**Du 26/05/2015 au 29/05/2015** : Deuxième lecture au Sénat

# 7 propositions pour en finir *vraiment* avec le millefeuille territorial

# La France métropolitaine actuelle

- ① **13 régions**  
 Région
- ② **96 départements**  
 Chef-lieu  
 Département
- ③ **14 métropoles**  
 Métropole
- ④ **2145 intercommunalités\***
- ⑤ **13408 syndicats intercommunaux\***
- ⑥ **36552 communes**

\* Chiffres incluant l'Outre-mer



# 1/Une nouvelle carte de France...

## *à la carte*

- Une organisation politique et administrative fonction des spécificités de chaque territoire
- Permettant la suppression de trois échelons d'administration territoriale sur les six actuels
- Une différenciation selon les zones

## 2/Une nouvelle carte territoriale

- Fondée sur les 13 régions définies par la loi NOTRe
- Une correction des limites de la loi par transfert des départements après référendum des populations
- 3 régions aux compétences départementales : Ile de France, Bretagne, Corse

# La France métropolitaine de demain : notre proposition

## 1 Niveau régional

**Lille** Chef-lieu de région

13 régions\*

**Ile-de-France** dont 3 à compétences départementales\*\*

## 2 Niveau infra-régional

☐ Chef-lieu de département

■ Département conservé

■ Départements fusionnés

■ 13 métropoles à compétences départementales

▨ Extension du territoire de la métropole\*\*\*

○ 37 communautés d'agglomérations à compétences départementales

## 3 Niveau local

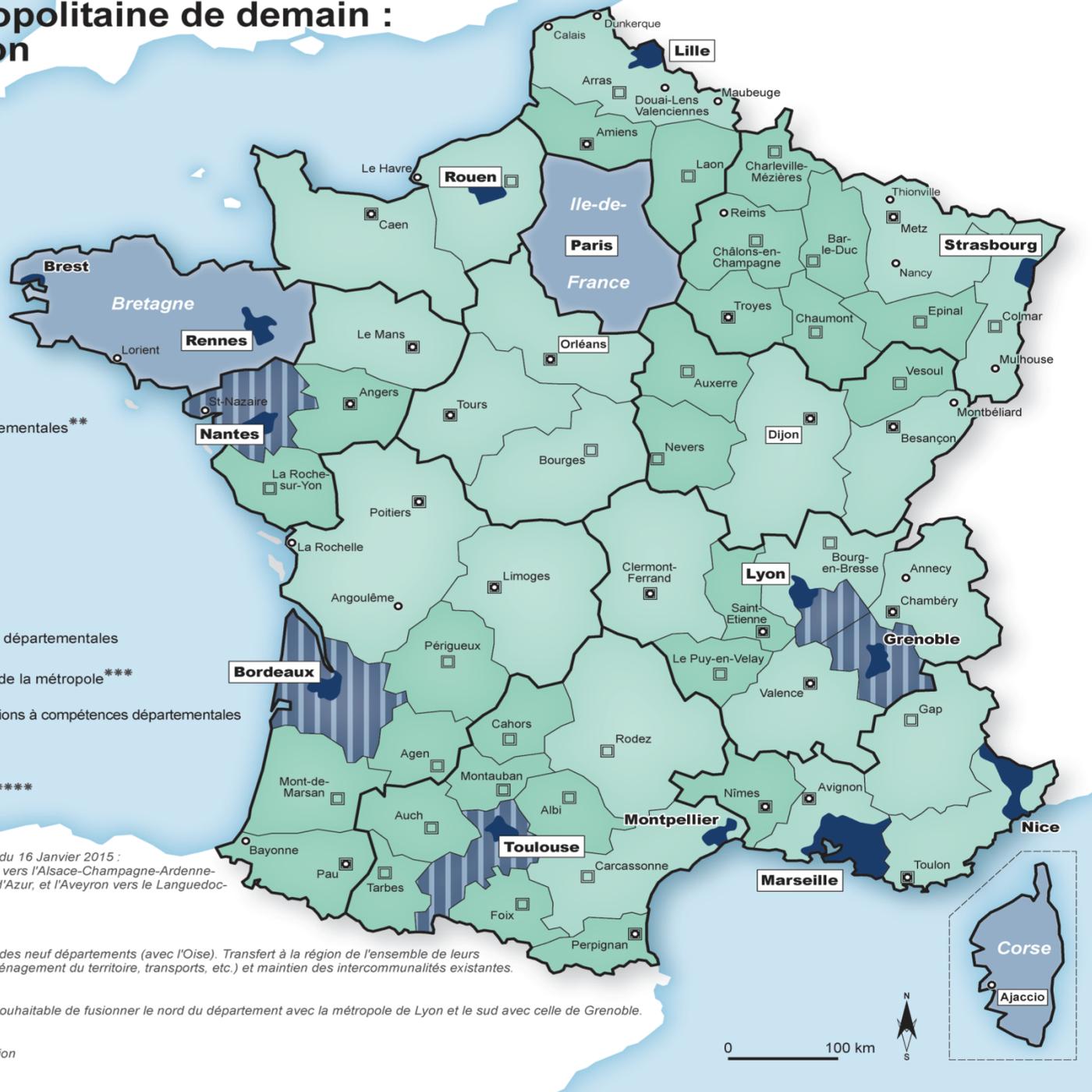
2095 communautés de communes\*\*\*\*

\* Après exercice du droit d'option prévu par la loi du 16 Janvier 2015 : l'Oise vers l'Ile-de-France, le Territoire de Belfort vers l'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, le Gard vers la Provence-Alpes-Côte d'Azur, et l'Aveyron vers le Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

\*\* Région Ile-de-France : Suppression de la métropole du Grand Paris et des neuf départements (avec l'Oise). Transfert à la région de l'ensemble de leurs compétences (développement économique, aménagement du territoire, transports, etc.) et maintien des intercommunalités existantes.

\*\*\* En ce qui concerne l'Isère, il serait sans doute souhaitable de fusionner le nord du département avec la métropole de Lyon et le sud avec celle de Grenoble.

\*\*\*\* Hors métropoles et communautés d'agglomération



### 3/Une France à 49 départements métropolitains, une France à 50 départements

- Suppression des départements dans les zones fortement urbanisées
- Transfert des attributions des départements à 13 métropoles et 37 communautés d'agglomération > 100 000 habitants
- Maintien du département comme échelon de solidarité dans les zones les plus faiblement peuplées.

## 4/Une France à 2145 intercommunalités de plein exercice à la fiscalité propre

- Des intercommunalités se substituant aux 36 000 communes et 13 000 syndicats intercommunaux
- Des intercommunalités incluant les 13 métropoles et 37 communautés d'agglomération à compétences départementales
- Des intercommunalités, « nouvelles communes », échelon de gestion de proximité des bassins de vie

## 5/Un pouvoir fiscal retrouvé et clarifié pour tous les niveaux de collectivités

- Création de blocs clairs
- Impôts « ménage » et sur le foncier aux communautés
- Impôt économique aux régions
- Contributions budgétaires de solidarité aux départements

## Principales ressources financières des collectivités territoriales (2013)

Année 2013 - en milliards d'euros - Budget principal	Communes et groupements			Total	Etat (fiscalité partagée avec les collectivités locales)
	Communes et groupements	Départements	Régions		
<b>Collectivités territoriales - Recettes de fonctionnement</b>	<b>113,6</b>	<b>64,7</b>	<b>22,9</b>	<b>201,2</b>	-
<b>Impôts et taxes et concours financiers de l'Etat</b>	<b>88,0</b>	<b>57,2</b>	<b>21,8</b>	<b>167,0</b>	<b>16,4</b>
<b>Impôts locaux directs (y compris les dégrèvements)</b>	<b>49,9</b>	<b>20,4</b>	<b>4,7</b>	<b>75,0</b>	<b>2,7</b>
<b>Impôts ménages</b>	<b>37,4</b>	<b>12,2</b>	-	<b>49,6</b>	-
Taxe d'habitation	20,1	-	-	20,1	-
Taxes foncières	17,2	12,2	-	29,4	-
Frais de gestion	-	-	-	-	2,7
<b>Impôts économiques</b>	<b>12,5</b>	<b>8,2</b>	<b>4,7</b>	<b>25,4</b>	-
Cotisation foncière des entreprises	6,9	-	-	6,9	-
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	4,3	7,9	4,1	16,3	-
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux	0,5	0,2	0,7	1,4	-
Taxe sur les surfaces commerciales	0,7	-	-	0,7	-
<b>Autres impôts et taxes</b>	<b>10,5</b>	<b>21,9</b>	<b>7,8</b>	<b>40,2</b>	<b>13,7</b>
dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	-	6,5	3,9	10,3	12,9
dont droit de mutation à titre onéreux	2,2	7,2	-	9,3	0,7
dont taxe sur les conventions d'assurance	-	6,7	-	6,7	0,1
dont taxe sur les cartes grises	-	-	2,0	2,0	-
dont autres impôts et taxes (ex : TEOM, versement transport...)	8,3	1,6	1,9	11,8	-
<b>Concours financiers de l'Etat</b>	<b>27,6</b>	<b>14,9</b>	<b>9,3</b>	<b>51,8</b>	-
dont dotation globale de fonctionnement	23,8	12,2	5,5	41,5	-
dont autres concours	3,8	2,7	3,8	10,3	-
<b>Autres recettes de fonctionnement</b>	<b>25,6</b>	<b>7,5</b>	<b>1,1</b>	<b>34,2</b>	-

source : DGFIP, premiers résultats / Calculs : Observatoire SFL-FORUM

## Nouvelle répartition des ressources financières des collectivités territoriales (pour l'année 2013)

Année 2013 - en milliards d'euros - Budget principal	Communes et groupements	Départements	Régions	Total	Etat (fiscalité partagée avec les collectivités locales)
<b>Collectivités territoriales - Recettes de fonctionnement</b>	131,5	30,8	55,3	217,6	-
<b>Impôts et taxes et concours financiers de l'Etat</b>	105,8	23,3	54,2	183,4	-
<b>Impôts locaux directs (y compris les dégrèvements)</b>	59,9	0,0	17,7	77,7	-
<b>Impôts ménages</b>	52,3	0,0	-	52,3	-
Taxe d'habitation	20,1	-	-	20,1	-
Taxes foncières	29,4	-	-	29,4	-
Frais de gestion	2,7	-	-	2,7	-
<b>Impôts économiques</b>	7,6	0,0	17,7	25,4	-
Cotisation foncière des entreprises	6,9	-	-	6,9	-
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-	16,3	16,3	-
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux	-	-	1,4	1,4	-
Taxe sur les surfaces commerciales	0,7	-	-	0,7	-
<b>Autres impôts et taxes</b>	18,3	8,4	27,2	53,9	-
dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	-	-	23,2	23,2	-
dont droit de mutation à titre onéreux	10,0	-	-	10,0	-
dont taxe sur les conventions d'assurance	-	6,8	-	6,8	-
dont taxe sur les cartes grises	-	-	2,0	2,0	-
dont autres impôts et taxes (ex : TEOM, versement transport...)	8,3	1,6	1,9	11,8	-
<b>Concours financiers de l'Etat</b>	27,6	14,9	9,3	51,8	-
dont dotation globale de fonctionnement	23,8	12,2	5,5	41,5	-
dont autres concours	3,8	2,7	3,8	10,3	-
<b>Autres recettes de fonctionnement</b>	25,6	7,5	1,1	34,2	-

source : DGFIP, premiers résultats / Calculs : Observatoire SFL-FORUM

## Détail des transferts financiers de l'Etat aux différents niveaux des collectivités (2013)

Année 2013 - en milliards d'euros	Communes et groupements	Départements	Régions	Total
<b>Total des transferts de l'Etat</b>	-	-	-	<b>100,2</b>
<b>Concours financiers de l'Etat</b>	<b>28,5</b>	<b>15,5</b>	<b>9,3</b>	<b>61,2</b>
<b>Concours sous enveloppe normée</b>	<b>26,8</b>	<b>14,0</b>	<b>8,0</b>	<b>48,9</b>
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	23,8	12,2	5,5	41,5
Compensations au titre des exonérations	2,2	0,7	0,2	3,1
Dotation globale de décentralisation - Formation professionnelle	-	-	1,7	1,7
Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)	-	-	0,7	0,7
Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	0,6	-	-	0,6
Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion (FMDI)	-	0,5	-	0,5
Dotation départementale d'équipement des collèges (DDEC)	-	0,3	-	0,3
Autres concours ventilables	0,2	0,2	-	0,5
Autres concours non ventilables	nd	nd	nd	0,1
<b>Concours hors enveloppe normée</b>	<b>1,7</b>	<b>1,5</b>	<b>1,3</b>	<b>12,3</b>
Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	1,2	1,5	0,7	3,4
Fonds national de développement et de modernisation de l'apprentissage	-	-	0,6	0,6
Autres concours ventilables	0,4	-	-	0,4
Autres concours non ventilables	nd	nd	nd	7,8
<b>Fiscalité transférée</b>	-	-	-	<b>27,5</b>
<b>Dégrèvements d'impôts locaux et subventions spécifiques</b>	-	-	-	<b>11,5</b>

source : DGCL, crédits ouverts en lois de finances initiales pour 2013

nd : non disponible

## 6/Une révision en profondeur du système électoral local

- Election directe des assemblées délibérantes des métropoles et des « communautés
- Organisation le même jour de toutes les consultations au niveau national

## 7/Un renforcement de la démocratie locale grâce à une représentation politique renouvelée

- Mise en place d'une limitation du cumul des mandats et d'une réforme du régime indemnitaire des élus
- Une conciliation plus aisée entre vie professionnelle et mandat local
- De nouvelles conditions de mise en jeu de la responsabilité déontologique des élus

# Pour continuer...

- Eric GIULY : [eric.giuly@clai2.com](mailto:eric.giuly@clai2.com)
- Olivier REGIS : [olivier.regis@forumgestionvilles.com](mailto:olivier.regis@forumgestionvilles.com)
- [www.reforme-territoriale2022.jimdo.com](http://www.reforme-territoriale2022.jimdo.com)